

L'île Maurice assouplit davantage les restrictions liées à la Covid-19 alors que la demande touristique continue de croître

(Port-Louis, ce 29 juin 2022) La République de Maurice a annoncé un nouvel assouplissement des restrictions liées à la Covid-19 à la faveur du succès rencontré par sa campagne de vaccination et du faible taux d'infection qui en résulte. L'obligation du port du masque sera assouplie à compter du vendredi 1er juillet 2022. Il demeurera toutefois obligatoire dans les lieux publics tels que les transports publics, les hôpitaux, le port et l'aéroport. En outre, les tests à l'arrivée sont supprimés pour tous les passagers (vaccinés et non-vaccinés).

Depuis la réouverture des frontières mauriciennes le 1er octobre 2021, plus de 500 000 touristes ont visité cette île paradisiaque. Le pays affiche désormais un taux de double vaccination de plus de 90 %. Environ deux tiers de la population de plus de 18 ans ont également reçu une dose de rappel.

L'île enregistre une forte demande de la part de voyageurs avertis qui choisissent ce joyau ensoleillé de l'océan Indien pour ses paysages magnifiques, sa sûreté et sa sécurité.

Réagissant à ce nouvel assouplissement des mesures liées à la Covid-19, le Directeur de l'Office du Tourisme mauricien, la Mauritius Tourism Promotion Authority, Arvind Bundhun déclare : « C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons avoir atteint le cap de plus d'un demi-million de visiteurs depuis le 1er octobre 2021. Je suis persuadé que la reprise après la pandémie est en bonne voie. L'assouplissement des mesures sanitaires stimulera davantage les réservations pour le second semestre de 2022. »